

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études :

GERM2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Votre formation sera axée sur la pratique : cours de langue assurés dans la langue cible, assortis d'exercices en laboratoire de langue, travaux personnels et séminaires sur des questions approfondies, rédaction de votre mémoire dans une des deux langues étudiées, etc.

Les séjours ERASMUS à l'étranger sont fortement encouragés pour vous permettre de pratiquer l'une des deux langues en complète immersion.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en langues et littératures germaniques et souhaitez approfondir vos compétences communicatives en anglais, néerlandais ou allemand ;
- avez affermi votre goût pour les questions littéraires ou linguistiques et souhaitez vous spécialiser dans vos domaines de prédilection ;
- souhaitez suivre une formation de qualité dans un environnement de travail stimulant ;
- désirez orienter votre formation vers l'exercice de vos compétences en milieu professionnel.

Votre futur job

Outre l'enseignement, les jeunes germanistes travaillent de plus en plus dans « le monde des affaires » (management, gestion, administration, etc.) ; certains deviennent traducteurs ou interprètes, d'autres journalistes ou correcteurs ; d'autres encore deviennent gérants, secrétaires de direction, libraires, conseillers juridiques, guides touristiques ou encore travaillent comme attachés dans les ministères.

Votre programme

Le Master vous propose :

- d'atteindre le niveau européen de « l'utilisateur expérimenté » dans deux langues germaniques parmi l'anglais, l'allemand ou le néerlandais ;
-

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire et accompagnement (30 crédits)

○ LLMOD2190	Séminaire d'accompagnement du mémoire		[FR] [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐	X
○ LGERM2992	Mémoire		[FR] [q1+q2] [] [25 Crédits] 🌐	X

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

- > [Finalité approfondie](#) [prog-2024-germ2m-lgerm905a]
- > [Finalité didactique](#) [prog-2024-germ2m-lgerm200d]
- > [Finalité spécialisée : langues des affaires](#) [prog-2024-germ2m-lgerm909s]

Finalité approfondie [30.0]

Cette finalité approfondit l'étude de la littérature et/ou de la linguistique des deux langues étudiées. Les cours et les séminaires portent sur des questions spéciales de linguistique ou de littérature et proposent une formation à la recherche. Vous composerez votre programme de finalité en lien avec votre mémoire.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir en fonction du projet personnel de l'étudiant :

Bloc
annuel

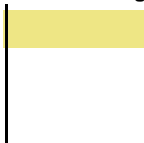
1 2

o Contenu:

o Module Langues et littératures comparées (20 crédits)

L'étudiant choisit des cours dans les domaines de spécialisation linguistique et/ou littérature parmi les cours suivants en s'assurant qu'il dispose bien des prérequis/préalables de chaque cours, en ce y compris le niveau de maîtrise de la langue. Si l'étudiant s'inscrit à un cours pour lequel il ne dispose pas de ces prérequis, aucun accommodement spécifique ne sera accordé au niveau des exigences requises pour les évaluations.

⊗ Cours de linguistique



Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)

•

Finalité spécialisée : langues des affaires [30.0]

Cette finalité spécialisée développe des compétences à la communication dans l'entreprise dans deux langues germaniques (anglais, néerlandais, allemand) ainsi que la maîtrise des réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays dont la langue est étudiée.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

Dans le cadre d'un projet de formation argumenté et moyennant l'accord du jury restreint, l'étudiant peut choisir d'autres cours (maximum 15 crédits) dans les programmes de master de la Faculté ou de l'Université. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre. Ce choix peut notamment se porter sur les cours obligatoires proposés dans l'[option en cultures et éthique numérique](#) et les cours proposés dans les [modules d'option en études de genre](#).

Remarque : Si certaines des activités présentes dans l'option "cours au choix" sont également présentes dans le tronc commun, dans la finalité approfondie ou dans une option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

Bloc
annuel

⌘ LGERM2826	Comics, adaptation and decolonization	Véronique Bragard	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⓘ	1	2
⌘ LROM2515				x	x

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⊗ Langues germaniques

L'étudiant choisit deux langues parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais.

⊗ Études allemandes

⊗ LDEU1115	Kulturlandschaften der deutschsprachigen Länder im Wandel	Grazia Berger Ferran Suner Munoz (coord.)	DE [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	DE [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik	Joachim Sabel	DE [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I	Antje Büssgen	DE [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II	Antje Büssgen	DE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1501	Deutsch IV	Ferran Suner Munoz	DE [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]

⌘ LGERM1503	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II	Philippe Hiligsmann	NL [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	---------------------	------------------------------------

⌘ Cours généraux

⌘ LFIAL1152	Introduction aux études littéraires	Elise Deschambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique	Elisabeth Degand	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

GERM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^o cycle universitaire
- > Diplômés de 2^o cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1^o Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2^o Les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans les deux langues germaniques inscrites au programme de niveau **C1 en réception** (compréhension écrite et orale) et **B2 en production** écrite et orale du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'anglais : IELTS, TOEFL ibt, TOEIC, Cambridge English ([comment trouver un centre d'examen près de chez vous](#)).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le néerlandais : CNaVT ou équivalent (*)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'allemand : TestDaF, GOETHE-ZERTIFIKAT (*)

En outre, les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau B2 du [Cadre européen commun de référence](#).

Cette preuve peut être apportée par un test officiel (DELTA, TCF,...) ou une attestation de suivi de cours de langue.

(*) À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme, relevés de notes, attestation de l'Université) peut être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3^o Outre les compétences langagières susmentionnées, avoir développé, dans les deux langues germaniques que l'étudiant souhaite inscrire à son programme, les compétences suivantes dans le cadre de sa formation académique antérieure :

- une **compétence linguistique** (l'étude de la grammaire et de ses composantes) ;
- une **compétence littéraire** (l'histoire de la littérature, l'analyse et l'interprétation de textes littéraires) ;
- une **compétence culturelle** au sens large (l'étude de la "civilisation" des pays où les deux langues germaniques sont parlées : données historiques et réalités contemporaines) ;
- une **compétence discursive** (argumentation et rédaction scientifique) ;

au terme d'un programme de 1er cycle comprenant au minimum les 108 crédits spécifiques suivants :

- 18 crédits de formation générale (philosophie, histoire, arts, sciences du langage, critique des sources, etc.) ;
- 50 crédits de langue, de linguistique, de littérature et de civilisation dans la première langue germanique ;
- 40 crédits de langue, de linguistique, de littérature et de civilisation dans la seconde langue germanique ;

Les 30 crédits de la [Mineure en études allemandes](#), de la [Mineure en études anglaises](#) ou de la [Mineure en études néerlandaises](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4^o L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication

orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Remarque générale relative au choix des langues étudiées

Le master en langues et lettres modernes, orientation germaniques, implique la poursuite de l'étude de deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais) inscrites au programme de bachelier, que celles-ci aient été étudiées dans le cadre de la majeure ou dans le cadre de la mineure.

Bacheliers universitaires



Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale

Accès moyennant compléments
de formation

orientation germaniques peut
être obtenue dans un nouveau
programme de 30 crédits
seulement.

Programme établi
(compléments de formation et/
ou valorisation de crédits) sur
la base du parcours antérieur

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres modernes, orientation germaniques\)](#).

Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>

3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

Les diplômés du master 120 bénéficient d'un accès direct au [Master \[120\] en communication multilingue](#) et au [Master \[120\] en linguistique](#).

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en Langues, et lettres et traductologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur **les entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: [Magali Paquot](#)

Jury

- Présidente: [Magali Paquot](#)
- Secrétaire: [Ben De Bruyn](#)
- 3e membre du jury restreint: [Fanny Meunier](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be